

**SUBVENTION « DISSÉMINATION – PUBLICATION »
– LIGNES DIRECTRICES –**

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Les objectifs des subventions « Dissémination – Publication » sont de :

- Permettre aux chercheurs membres de l’Institut du Savoir Montfort (ISM) de disséminer les résultats d’un projet de recherche dont le thème est en lien avec les orientations stratégiques de l’ISM¹ dans une revue scientifique avec comité de révision par les pairs exigeant des frais de publication.
- Contribuer au rayonnement de l’ISM.

CONDITIONS D’ADMISSIBILITÉ

Les candidats qui déposent une demande de subvention « Dissémination – Publication » doivent :

- Être chercheur membre ou stagiaire postdoctoral à l’ISM.
- Ne pas détenir une subvention « Dissémination – Publication » au moment de l’application.
- Avoir répondu à toutes les exigences de toute autre subvention de l’ISM en cours ou complétée.

CONDITIONS DE FINANCEMENT

DATES IMPORTANTES	2019-2020
Date limite de soumission	Concours ouvert jusqu’au 2^e mars 2020 à 17 h (heure normale de l’Est)
FONDS DISPONIBLES²	4 500 \$
Subvention « Dissémination – Publication »	1 500 \$ (3 subventions disponibles)
Durée de la subvention	Non applicable

PRÉPARATION D’UNE DEMANDE

Une demande de subvention « Dissémination – Publication » doit inclure :

1. Un formulaire de demande* dûment rempli et signé.
2. Une copie de la publication en version préliminaire ou finale.
3. Le curriculum vitae du candidat en format CCV « IRSC académique » (Site du CV commun canadien).
4. Annexes (facultatives). Tout autre document, différent de ceux déjà requis dans la demande, peut être joint en annexe. La considération d’inclure les annexes est laissée à la discrétion du comité d’évaluation.

** Le format et la mise en page (police Times New Roman 12 points, marges 2 cm) des formulaires ne doivent pas être modifiés.*

Les demandes incomplètes et/ou qui ne respectent pas les lignes directrices seront rejetées.

¹ <https://www.savoirmontfort.ca/recherche/notre-recherche/orientations/>

² Les fonds seront administrés par l’ISM; les politiques et procédures de cet établissement – dont celles régissant les ressources humaines – prévalent.

SOUSSION D'UNE DEMANDE

Les demandes complètes doivent être assemblées en format PDF – en un seul document – et doivent être identifiées comme suit :

Nom du candidat_publication_AAAA-MM-JJ
(Par exemple Nom Candidat_publication 2019-02-01)

Les demandes complètes doivent être assemblées dans l'ordre suivant :

1. Formulaire de demande.
2. Une copie de la publication en version préliminaire ou finale.
3. Annexes (facultatives).
4. Curriculum vitae.

Toute demande doit être acheminée par courriel au plus tard à la date indiquée à la section Conditions de financement à l'adresse suivante : ism-recherche@montfort.on.ca

Les demandes incomplètes ou qui ne respectent pas les lignes directrices pourront être rejetées.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Seuls les frais de publication exigés par une revue scientifique avec comité de révision par les pairs sont admissibles.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les demandes de subvention « Dissémination – Publication » sont évaluées par le Vice-président associé à la recherche et directeur scientifique de l'ISM.

CONDITIONS D'OCTROI

Les conditions suivantes gouvernent l'octroi de la subvention « Dissémination – Publication ».

SUITE À L'OCTROI :

- Indiquer l'affiliation à l'ISM dans la publication exactement comme suit* :
Institut du Savoir Montfort (ISM)
- Soumettre la publication à la revue ciblée dans un délai maximal de 90 jours suivant l'octroi de la subvention.
- Soumettre une preuve du montant total des frais de publication dans un délai maximal de 30 jours suivant la date de facturation.
- Soumettre une preuve que la publication est acceptée dans un délai maximal de 30 jours suivant la date d'avis en faisant foi.
- Soumettre un résumé vulgarisé de la publication de nature à être diffusé sur les médias sociaux de l'ISM ou par une autre modalité ciblée dans un délai maximal de 30 jours suivant la date d'acceptation de la publication.

**Le candidat devra rembourser à l'ISM le montant octroyé si l'affiliation à l'ISM n'est pas conformément mentionnée dans la publication.*

RÉ-ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS DE SUBVENTION :

- Avoir rempli les exigences de la subvention dans les délais demandés.

Aucun fond ne sera libéré tant que les conditions d'octroi ne sont pas satisfaites.

POUR TOUTE QUESTION, COMMUNIQUEZ AVEC :

Steve Levesque

Gestionnaire, Facilitation de la recherche par intérim

Institut du Savoir Montfort (ISM)

Téléphone : 613-746-4621, poste 6055

Courriel : stevelevesque@montfort.on.ca